



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Élections départementales **2021**

Le département, un acteur clé de la transition solidaire et inclusive ?

Poitiers, le 4 juin 2021. A l'occasion de la campagne électorale des départementales l'Unapei 86, membre de l'Unapei, mouvement associatif de défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel*, incite les différents candidats de la Vienne à s'engager réellement pour une société solidaire et inclusive. Aujourd'hui, en France, près de douze millions de personnes en situation de handicap n'ont toujours pas accès à la même vie que les autres. Souvent isolées, parfois privées de droits fondamentaux comme l'accès à la scolarisation, la possibilité de travailler ou encore la liberté de choisir son lieu de vie, les personnes en situation de handicap vivent, encore, à la marge de notre société. L'Unapei espère qu'une fois élus, ces nouveaux décideurs développeront des mesures concrètes pour garantir l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap, encore trop souvent bafoués dans notre pays.

LES DEPARTEMENTS, CHEF DE FILE DE L'ACTION SOCIALE

Les départements, grâce à leur action au plus près des personnes en situation de handicap ont un rôle majeur à jouer pour leur permettre d'être pleinement intégrées dans la vie locale. L'Unapei 86 encourage tous les candidats aux élections départementales à s'engager en faveur d'une politique solidaire et inclusive sur leur territoire en répondant aux attentes et aux besoins réels des personnes en situation de handicap.

Pour devenir des territoires réellement inclusifs, l'Unapei 86 incite les départements à agir pour :

Développer une politique qui répond aux besoins et aux attentes

1

- Un rôle central garanti aux associations au sein des MDPH (maisons départementales des personnes handicapées)
- L'amélioration des délais d'examen des dossiers par les MDPH
- La simplification des échanges entre l'administration, les familles et les personnes en situation de handicap
- Une meilleure prise en compte des besoins en aide humaine dans la PCH (prestation de compensation du handicap) pour les personnes en situation de handicap
- Des solutions pérennes pour les personnes maintenues en aménagement Creton
- Des solutions supplémentaires en FDV (foyers de vie), en FAM (foyers d'accueil médicalisés) et en SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés)
- De nouvelles solutions d'accueil temporaire et de répit

2

Créer de nouvelles solutions d'habitat et d'accompagnement

- Le développement de nouvelles formules d'habitat et d'accompagnement : habitat partagé, colocation, location individuelle avec services d'accompagnement à domicile
- Des dispositifs d'accompagnement à domicile et création de FAM personnes handicapées vieillissantes
- Une articulation avec des dispositifs médico-sociaux : SAVS, SAMSAH et accueils de jours





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections départementales 2021

Le département, un acteur clé de la transition solidaire et inclusive ?



Agir pour les enfants en situation de handicap

- Des actions de repérage et de diagnostic systématiquement mis en œuvre au sein des services de la PMI (protection maternelle et infantile)
- Une amélioration de la coordination entre l'ASE (aide sociale à l'enfance), les familles et les professionnels des établissements et services médico-sociaux

Soutenir la scolarisation de tous

- Des collèges et établissements scolaires accessibles pour tous les types de handicap, l'aménagement en leur sein d'espaces de répit et d'espaces dédiés aux interventions spécialisées paramédicales ou éducatives
- Des partenariats avec les associations pour scolariser au collège les élèves en situation de handicap

Soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap

- L'atteinte, a minima, du taux légal de 6 % de personnes en situation de handicap dans l'effectif des agents départementaux
- Le recours par les services du conseil départemental aux ESAT (établissements et services d'aide par le travail) ainsi qu'aux entreprises adaptées : services de sous-traitance, de mise à disposition individuelle ou collective
- Des appels d'offre réservés aux établissements de travail protégé

Rendre accessible l'espace public et la formation

- Le déploiement des symboles d'accessibilité S3A, incluant la formation des personnes accueillant du public au sein du conseil départemental et des établissements qui dépendent de sa compétence
 - Des formulaires, des informations et des campagnes en FALC (facile à lire et à comprendre)
- La mise en accessibilité des lieux culturels à tous les types de handicap

Développer les actions pour la mobilité, le tourisme et le sport

- Des transports adaptés vers les lieux de travail, l'école et permettant l'accès à la cité des personnes en situation de handicap
- Des actions pour favoriser le handi-tourisme sur le territoire
- Le soutien aux actions handisport et de sport adapté

Lieu d'exercice de la citoyenneté, le département constitue le maillon clé, proche de la population, qui doit impulser de réelles politiques solidaires et inclusives pour une accessibilité de tous à tout.

Unapei 86, 650 accompagnements de personnes (déficience intellectuelle, troubles autistiques, polyhandicap)

A propos :

L'Unapei 86 est membre de l'Unapei. Mouvement citoyen, l'Unapei œuvre depuis 60 ans pour que les personnes, quelle que soit la singularité de leur handicap, accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, inclusive et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei rassemble 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles et est la principale union d'associations pilotant des services et établissements dans le secteur du handicap en France : 3 000 établissements pilotés par 95 000 professionnels et 70 000 bénévoles. <http://www.unapei.org/>

CONTACT PRESSE :

Catherine WATHELET – présidente – 07 88 31 35 27 – presidente@adapei86.fr

